

Chapitre 1 : les mots variables

Introduction

Les mots de la langue, française notamment, sont rassemblés en catégories ou classes grammaticales ou encore parties du discours. Ces dernières renvoient essentiellement à une catégorie de mots ayant des particularités communes indiquant ainsi leur nature. En langue française, les mots sont répartis en 9 classes grammaticales comme suit :

Les mots variables : le nom, le déterminant, le pronom, l'adjectif et le verbe.

Les mots invariables : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Nous définirons et présenterons d'emblée la première catégorie grammaticale des mots variables, à savoir « le nom ». Mais comment peut-on le définir ?

1. Le nom :

Appelé aussi substantif, le nom indique des êtres, des choses, des animaux ou des idées ; d'après le Grevisse « *Le nom ou substantif est porteur d'un genre, varie en nombre (parfois en genre), est susceptible d'être accompagné d'un déterminant (...)* » (2007 :148) prenons à titre d'exemples : Amine, le tapis, le cheval, le courage. Le nom varie en genre (chien/chienne) et en nombre (chien/ chiens).

D'un point de vue sémantique, le nom se diffracte en deux catégories :

- 1.1. **Le nom propre** : renvoie à des êtres ou des choses uniques, comme des noms de famille ou de personnes, de lieux géographiques. D'un point de vue formel, ils prennent toujours une majuscule, tels que : Amir, Sarah, Algérie...
- 1.2. **Le nom commun** : désigne des êtres ou des choses ayant des points communs et appartenant à la même espèce. Par exemple, le nom commun « plombier » peut renvoyer à plusieurs personnes qui ont en commun ce métier manuel « Ahmed, karim, Mounir... ».

Le nom commun contient à son tour trois catégories classées comme suit :

1.2.1. Nom concret/ nom abstrait :

Le nom concret renvoie à un être ou une chose que l'on peut voir, toucher, sentir, goûter ou entendre, c'est « (...) *celui qui désigne un être ou une chose réels, ayant une existence propre, perceptible par les sens (...)* » (Grevisse, 1969 : 57) comme : tabouret, parfum, poulet, oiseau. Par contre, le mot abstrait désigne une chose ou un concept que l'on peut percevoir par la pensée, c'est « (...) *celui qui désigne une qualité, une propriété séparée par notre esprit du sujet auquel elle est unie, et considérée comme existant indépendamment de ce sujet (...)* » (ibid : 58), tels que la peur, la bonté, l'intelligence...etc.

1.2.2. Nom animé/ Nom inanimé :

Le nom animé renvoie à un être qui peut se déplacer seul, tel que l'enfant, la fille, la poule ou encore le pigeon. Contrairement au nom inanimé ou non animé qui renvoie à une chose ou un concept, comme : la voiture, la chaise, la guerre...etc.

1.2.3. Nom comptable/ Nom massif :

Le nom comptable ou dénombrable renvoie à des êtres ou des objets que l'on peut dénombrer, tels que : garçon (un, dix, vingt...), fauteuil (un, dix, vingt...). Quant au nom massif, celui-ci désigne une entité ou une quantité que l'on ne peut dénombrer, à savoir : du sucre, du sel, du courage, de l'huile...etc.

D'un point de vue formel, le nom se diffracte en deux types :

1.3. Le nom simple :

Le nom simple contient un seul mot, comme par exemples : terrasse, tigre, ordinateur ou encore cuisine.

1.4. Le nom composé :

Le nom composé contient, quant à lui, deux mots ou plus ; certains s'écrivent avec un trait d'union. D'après Grevisse « *Le nom composé est formé par la réunion de plusieurs mots exprimant une idée unique et équivalent à un seul mot (...)* » (1969 : 58). Prenons, à titre d'exemples, les mots suivants : essuie tout, lave-linge, grand père, machine à coudre, chef d'orchestre.

1.5. Le genre et le nombre des noms :

1.5.1. Le féminin des noms :

En règle générale, le féminin des noms simples est formé en ajoutant un « e » au nom masculin, par exemple : un ami / une amie.

Cependant, il existe des cas particuliers (Grevisse, 1969 : 59-63) que l'on peut citer comme suit :

-Les noms en « **-el** » et en « **-eau** » font leur féminin en « **-elle** » :

Colonel colonelle/ chameau chamelle

-Les noms en « **-en** » ou « **-on** » font leur féminin en « **-nne** » en doublant le « **n** » sauf les noms en « **-in/-ain** » ou en « **-an** » qui ne redoublent pas de « **n** » (mis à part paysan et Rouan, entre autres noms) :

Gardien gardienne / baron baronne

Orphelin orpheline sultan sultane châtelain châtelaine

-Les noms en « **-et** » redoublent le « **t** » (sauf préfet préfète) :

Cadet cadette/ coquet coquette

-Les noms en « **-at** » « **-ot** » ne redoublent pas le « **t** » (mis à part chat, sot)

Avocat avocate / idiot idiote

-Les noms en « **-er** » font leur féminin en ajoutant « **-ère** » :

Ouvrier ouvrière / berger bergère

-Les noms en « **-s** » ou en « **-x** » font leur féminin en « **-se** » (sauf vieux, roux, métis) :

Bourgeois bourgeoise / époux épouse

-Les noms en « **-f** » font leur féminin en « **-v** » :

Juif juive / veuf veuve

-Les noms en « **-eur** » font leur féminin en ajoutant « **-euse** » (mis à part pêcheur, vengeur, enchanteur qui font leur féminin en « **-eresse** ») :

Chanteur chanteuse / menteur menteuse

-Les noms en « **-teur** » font leur féminin en « **-trice** » :

Acteur actrice / directeur directrice

-Les noms qui ont une forme spéciale changent en gardant le radical :

Canard cane/ dinde dindon / favori favorite/ compagnon compagne / roi reine / loup louve

-Les noms ayant une distinction des genres ont un radical différent :

Homme femme/ papa maman / monsieur madame / frère sœur / Coq poule / Garçon fille

-Les noms qui ne varient pas en genre :

Un/une enfant un/une élève

1.5.2. Le pluriel des noms :

En règle générale, le pluriel des noms est formé en y ajoutant un « **s** », tels que :

« *Une fille → des filles, un arbre → des arbres.* »

Des cas particuliers font exception à la règle (*Grevisse, 1969 : 66-69*), à savoir :

-Les noms qui se terminent par « **-s** », « **-z** » ou « **-x** » restent tels quels :

« *Un/des Poids, temps, croix, nez* »

-Les noms qui se terminent par « **-al** » font leur pluriel en « **-aux** » :

« *Un Cheval → des chevaux* »

Mais : Bal, carnaval, chacal, festival, régal, récital prennent un « -s »

-Les noms en « **-au** » « **-eu** » prennent un « **-x** » au pluriel :

« *Un Cheveu → des cheveux / un tuyau → des tuyaux* »

-Les noms qui se terminent par « **-ail** » prennent un « **-s** » au pluriel :

« *Eventail → éventails* »

Sauf : corail, travail, bail, émail, vitrail, soupirail qui font leur pluriel en « -aux »

-Les noms en « **-ou** » prennent un « **-s** » au pluriel :

« *Un clou → des clous* »

Excepté bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou et pou qui prennent un « -x » au pluriel

-Le pluriel des noms composés :

-**Nom+ nom ou Nom+ adj**, les deux mots prennent la marque du pluriel :

« *Des oiseaux -mouches / des coffres -forts* »

-**Nom + complément du nom** : le premier mot prend la marque du pluriel mais pas le second

« *Des arcs-en-ciel / des timbres -poste* »

-**verbe + complément d'objet** : le verbe ne prend jamais la marque du pluriel :

« *Des couvre-lits / des bouche-trous* »

-**mot invariable+ nom** : seul ce dernier prend la marque du pluriel :

« *Des haut-parleurs / Des en-têtes* »

Exercices d'application :

Exercice (1) : Dans les passages suivants, encadrez les NP et soulignez les NC

« Georges reprit le bras de Suzanne pour retraverser l'église.

Lorsqu'il parvint sur le seuil, il aperçut la foule amassée, une foule noire, bruissante, venue là pour lui, pour lui Georges Du Roy. Le peuple de Paris le contemplait et l'enviait. Puis, relevant les yeux, il découvrit là-bas, derrière la place de la Concorde, la Chambre des députés. Et il lui sembla qu'il allait faire un bond du portique de la Madeleine au portique du Palais-Bourbon. »
(*Extrait de l'œuvre Bel-ami de Guy de Maupassant*)

« Fouroulou ne savait pas très bien comment le travail acharné le tirerait de la misère, lui et les siens. Mais il faut lui rendre cette justice : il ne doutait pas des vertus de l'effort. L'effort méritait salaire et ce salaire, il le recevait. Lorsqu'il fut admis au brevet, ses parents et même les gens du village comprirent enfin qu'il n'avait pas tout à fait perdu son temps. " (*Mouloud Feraoun, le fils du pauvre*)

Exercice (2) : dans un tableau, classez les noms communs en concret/abstrait, comptable/non comptable

"Tout à coup il crut avoir été appelé par une voix terrible, et tressaillit comme lorsqu'au milieu d'un brûlant cauchemar nous sommes précipités d'un seul bond dans les profondeurs d'un abîme. Il ferma les yeux ; les rayons d'une vive lumière l'éblouissaient ; il voyait briller au sein des ténèbres une sphère rougeâtre dont le centre était occupé par un petit vieillard qui se tenait debout et dirigeait sur lui la clarté d'une lampe. Il ne l'avait entendu ni venir, ni parler, ni se mouvoir. Cette apparition eut quelque chose de magique. L'homme le plus intrépide, surpris ainsi dans son sommeil, aurait sans doute tremblé devant ce personnage extraordinaire qui semblait être sorti d'un sarcophage voisin » (*honoré de Balzac, extrait du roman peau de chagrin*)

Exercice (3) : mettez au pluriel les noms suivants

Nom au singulier	Nom au pluriel
Monsieur
Madame
Caillou
Cou
Un bijou
Un canal
Un dos
Un vœu
Un porte-parole
Un chef-d'œuvre
Un après-shampoing
Un gratte-ciel
Un rond-point

Exercice (4) : mettez au féminin les noms suivants

Noms au masculin	Noms au féminin
Un professeur
Un boulanger
Un policier
Un dentiste
Un bœuf
Un oncle
Un accusateur
Un agent
Un baron
Un bailleur
Un cadet
Un chef
Un duc